

« La médiation patrimoniale dans les conflits successoraux »

Vendredi 20 février 2026, de 14h à 17h, à distance

par Me Pauline de la MOTTE ROUGE et Me Caroline MAUREL, Notaires à Paris

PROGRAMME

- *La gestion des conflits successoraux mobilise des enjeux humains, juridiques et patrimoniaux particulièrement sensibles. Face à la complexité croissante des situations familiales et à l'alourdissement des contentieux, la médiation patrimoniale apparaît comme un outil stratégique permettant d'apaiser les tensions, de préserver les relations et d'aboutir à des solutions durables.*
- *Cette formation est l'occasion de présenter la démarche de médiation patrimoniale, son processus & ses particularités. Elle met l'accent sur le rôle spécifique de l'avocat accompagnant en médiation.*
- *À travers des apports théoriques, des exemples pratiques et des retours d'expérience, les participants découvriront comment intégrer efficacement la médiation patrimoniale dans leur pratique professionnelle, tant en amont du litige qu'au cours de la procédure judiciaire.*

